

## **FORMATION CONTINUE**

### DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Vous avez interrompu vos études depuis deux ans et vous souhaitez les reprendre...

- Vous êtes en activité (salarié ou travailleur indépendant)
- Vous êtes en Congé de Formation ou en Congé de Formation Professionnelle
- Vous êtes demandeur d'emploi ou inactif

Vous devez vous adresser au **service de Formation Continue** qui vous aidera à construire votre parcours en cohérence avec votre situation professionnelle et vos projets. Il accompagnera votre démarche de Validation des Acquis de 'Expérience.

Contact :                    Service Formation Continue  
Maison de l'Etudiant  
36A Avenue de l'Observatoire  
25030 Besançon Cedex  
Tel : 03 81 66 61 21  
E.mail : [formation-continue@univ-fcomte.fr](mailto:formation-continue@univ-fcomte.fr)